

Réf: Dossier 352565

Avis de constitution

SOCIETE « GARALLA »

Siège ABIDJAN ABOBO ANONKOI KOUTE, Lot 2187,
Ilot 228

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 10/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GARALLA »

Objet : - commerce générale
-vente d'articles de consommation
-import export-Fabrication et vente de briques -
Quincaillerie général -Vente d'habit et lavage -Immobilier
-Vente de véhicule -Transport.Et pour la réalisation de l'
objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO ANONKOI KOUTE, Lot 2187,
Ilot 228

Dirigeant(s) M BELKHAIR MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10845 du 22/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64895/GTCA/RC/2024 du 22/10/2024

